

**ARRETE GRH/SHS/N° 2019.002**

Portant désignation des représentants au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE HYGIENE & SECURITE

La présidente du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 et 33-1 ;
Vu le décret n°85.603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine professionnelle dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 7 mars 2014 fixant à 8 le nombre de représentants titulaires du personnel au CHS-CT ;
Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 19 novembre 2018 portant désignation des membres du Conseil d'administration au sein des diverses commissions du Service départemental d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté GAAF/FIN 2018.24 en date du 4 décembre 2018 portant composition du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne ;
Considérant la mutation au SDIS de la Charente Maritime en date du 1^{er} juillet 2019 du capitaine Antoine AUDFRAY, représentant suppléant au syndicat AS-CFE CGC.

ARRETE

Article 1^{er} : Le présent arrêté abroge l'arrêté GRH/SHS/N°2019.001 du 23 janvier 2019.

Article 2 : Sont désignés membres représentant de l'administration :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
Mme Isoline GARREAU-MILLOT	M. Olivier LAVENKA
Mme Béatrice RUCHETON	M. Mathieu VISKOVIC
M. Gérard JULOU	Mme Marianne MARGATÉ
Mme Julie GOBERT	Mme Martine BULLOT
Mme Geneviève SERT	M. Jean-François ONETO
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON	Mme Laurence PICARD
Contrôleur général Eric FAURE	Colonel Stéphane MILLOT
Lieutenant-colonel Alain DUPUY	Lieutenant-colonel Bernard de SAINT-MICHEL

Article 3 : Sont désignés membres représentant du personnel par les organisations syndicales :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
Commandant Benoît FRADIN (AS - CFE CGC)	Lieutenant de 1 ^{ère} classe Julien MORIN (AS - CFE CGC)
Adjudant Frédéric PIERRE (CGT)	Sergent-chef Cyrille FERRAND (CGT)
Adjudant-chef Laurent BOULANGER (CFTC-SPA-77)	Mme Christèle ROCHE (CFTC-SPA-77)
Monsieur Jean-Marc DIDIER (CFTC-SPA-77)	Adjudant Flavien BLANCHARD (CFTC-SPA-77)
Adjudant Sébastien LAPRADE (CFTC-SPA-77)	Adjudant-chef Olivier CHARPENTIER (CFTC-SPA-77)
Adjudant Alexandre BERTHEZ (FO)	Adjudant-chef Wilfried MARIETTE (FO)
Lieutenant de 2 ^{ème} cl Cyril KOLMANN (FO)	Mme Ange-Marie NAHAN (FO)
Cadre de santé de 1 ^{ère} cl Bruno GIBERT (FO)	Adjudant Olivier POTEAU (FO)



Article 4 : La présidente du Conseil d'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours.

Article 5 : Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

28 NOV. 2019

Fait à Melun, le
La présidente du conseil d'administration,

Isoline GARREAU-MILLOT